

Vendée, le 13 novembre 2017

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 13<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2017, à laquelle sont présents le maire, monsieur Jean-Guy Galipeau et les conseillers :

Jean Bourassa	Daniel Lampron
Caroline Champoux	Robert Laperrière
Roger Chayer	Ronald Robitaille

Formant tous quorum sous la présidence du maire

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale/secrétaire-trésorière et monsieur Martin Léger, directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint sont aussi présents.

Monsieur le maire soumet à madame la conseillère et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**  
**Assemblée ordinaire du 13 novembre 2017**

- 1. Ouverture de la séance**
  - 1.1 Présentation du conseil et nomination
- 2. Ratification de l'ordre du jour**
- 3. Ratification de la séance ordinaire du 2 octobre 2017**

Résolutions numéros 209.10.2017 à 220.10.2017 inclusivement.
- 4. Ratification des déboursés pour le mois d'octobre 2017**
  - 4.1. Déboursés du 01-10-2017 au 31-10-2017 pour un montant total de 310 207.27 \$ ; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 38 122.28 \$
- 5. Correspondance**
  - 5.1 ICI Vendée – Remerciement aux membres du conseil
  - 5.2 Avis de travaux forestiers – Lac Grégoire
- 6. Administration générale**
  - 6.1 Formation sur les impacts de la loi 122
  - 6.2 Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités 2018
  - 6.3 Conseil sans papier
  - 6.4 Fin d'emploi – Monsieur Marcel Charlebois
  - 6.5 Autorisation de déboursé – Club Richelieu Mont-Tremblant
- 7. Sécurité publique**
  - 7.1 Dépôt bilan mensuel octobre 2017
  - 7.2 Présentation du projet de règlement 522-17 concernant le brûlage
  - 7.3 Avis de motion du règlement 522-17 concernant le brûlage

- 7.4 Nomination d'un représentant et son substitut à la Régie incendie Nord Ouest Laurentides
- 7.5 Adoption du rapport annuel d'activités concernant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Laurentides pour l'année financière 2016
- 7.6 Adoption du nouvel organigramme du Plan de mesures d'urgence

**8. Travaux publics**

- 8.1 Ajustement salarial du contremaître aux travaux publics par intérim
- 8.2 Programme TECQ 2014-2018 volet II – Programmation des travaux acceptée par le MAMOT
- 8.3 Afficheur de vitesse Route 323 – Demande au MTMDET

**9. Hygiène du milieu et environnement**

**10. Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 10.1 Dépôt rapport – Martin Léger
- 10.2 Nomination au Comité consultatif d'urbanisme
- 10.3 Présentation du projet de règlement 524-17 autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins de la municipalité
- 10.4 Avis de motion du règlement 524-17 autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins de la municipalité
- 10.5 Nomination de monsieur Bernard Lapointe sur le conseil d'administration de la PROMA

**11. Loisirs et culture**

- 11.1 Politique de soutien à la persévérance et à la réussite scolaire – Autorisation de déboursé

**12. Histoire et patrimoine**

**13- Affaire(s) nouvelle(s)**

- 13.1 Financement du règlement d'emprunt 521-17 pour la construction de la bibliothèque de Vendée pour un montant de 225 000.00 \$

**14- Période de questions**

**15- Levée de la séance**

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1 RÉS 221.11.2017 PRÉSENTATION DU CONSEIL ET NOMINATION**

CONSIDÉRANT l'établissement de certains comités et groupes de travaux pour la bonne marche des affaires de la municipalité d'Amherst;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE le conseil nomme et octroi aux conseillers les dossiers et responsabilités suivantes :

<i>Membres du conseil</i>	<i>Comités et dossiers</i>
District # 1 M. Jean Bourassa	Comité voirie - Comité santé sécurité  Membre substitut du Comité consultatif d'urbanisme

	<p>Substitut à la Régie incendie Nord Ouest Laurentides</p> <p>Responsable sécurité</p> <p>Responsable des premiers répondants</p>
<p>District # 2</p> <p>M. Ronald Robitaille</p>	<p>Maire suppléant</p> <p>Comité de revitalisation du secteur ouest</p> <p>Responsable dossier VTT</p> <p>Responsable volet familles et aînées</p>
<p>District # 3</p> <p>M. Robert Laperrière</p>	<p>Substitut à la PROMA</p> <p>Représentant pour les associations de lacs et des bassins versants</p> <p>Responsable de la mise à niveau du site web</p>
<p>District # 4</p> <p>M. Daniel Lampron</p>	<p>Comité consultatif d'urbanisme</p> <p>Responsable loisirs et culture</p>
<p>District # 5</p> <p>Mme Caroline Champoux</p>	<p>Comité de revitalisation du secteur est</p> <p>Représentante au Transport adapté des Laurentides</p> <p>Comité histoire et patrimoine</p> <p>Responsable des bibliothèques</p> <p>Responsable communication et internet</p>
<p>District # 6</p> <p>M. Roger Chayer</p>	<p>Comité voirie – Comité santé sécurité</p> <p>Aqueduc municipal</p> <p>Responsable du corridor aérobique</p>
<p>Maire</p> <p>M. Jean-Guy Galipeau</p>	<p>Administration – Finances – Ressources humaines</p> <p>Ententes inter-municipales</p> <p>Comité du musée</p> <p>Représentant à la Régie incendie Nord Ouest Laurentides</p> <p>Membre d'office des comités municipaux</p>

Adoptée à la majorité

**2**                    **RÉS 222.11.2017**                    **RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point :

6.6      Nomination du substitut au maire à la MRC des Laurentides;

Et en retirant le point :

10.2     Nomination au Comité consultatif d'urbanisme

Adoptée à la majorité

**3**                    **RÉS 223.11.2017**                    **RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 OCTOBRE 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE la directrice générale soit exemptée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 octobre 2017, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 72 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal du 02 octobre 2017, résolutions numéros 209.10.2017 à 220.10.2017 inclusivement soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à la majorité

**4**                    **RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2017**

**4.1**                    **RÉS 224-11-2017**                    **DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-10-2017 au 31-10-2017 pour un montant total de 310 207.27 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 38 122.28 \$.

Adoptée à la majorité

**5**                    **CORRESPONDANCES**

**5.1**                    **ICI VENDÉE – REMERCIEMENT AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale fait lecture de la lettre de remerciement aux membres du conseil sortant par ICI Vendée

**5.2**                    **AVIS DE TRAVAUX FORESTIERS – LAC GRÉGOIRE**

Monsieur le maire Jean-Guy Galipeau informe les membres du conseil des travaux forestiers qui auront lieu dans le secteur du lac Grégoire dans la réserve Papineau-Labelle. C'est travaux impliquerons du transport de bois sur les chemins de la municipalité.

Monsieur le conseiller Jean Bourassa informe les citoyens présents de l'impact de ces travaux sur les chemins et mentionne qu'il ne faut pas hésiter à porter plainte à la Sûreté du Québec dans le cas où les transporteurs ne respectent pas les limites de vitesse sur nos chemins.

**6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**6.1 RÉS 225.11.2017 FORMATION SUR LES IMPACTS DE LA LOI 122**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la loi 122;

CONSIDÉRANT que la loi 122 implique des changements importants dans la gestion des affaires municipales;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale et monsieur Martin Léger, directeur général adjoint, à s'inscrire à la formation sur les impacts de l'adoption de la loi 122 et autorise un déboursé de 1 100.00 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à la majorité

**6.2 RÉS 226.11.2017 ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Chayer

QUE la municipalité renouvelle son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2018 au montant de 1 518.99 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

**6.3 RÉS 227.11.2017 CONSEIL SANS PAPIER**

CONSIDÉRANT la volonté exprimée des membres du conseil de passer au « conseil sans papier »;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil mandate madame Bernadette Ouellette, directrice générale afin de faire des recommandations incluant l'achat d'équipements et d'un logiciel pour l'instauration du conseil sans papier.

Adoptée à la majorité

**6.4 RÉS 228.11.2017 FIN D'EMPLOI – MONSIEUR MARCEL CHARLEBOIS**

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée par monsieur Marcel Charlebois;

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil accepte la démission de monsieur Marcel Charlebois et le remercie pour son bon travail et sa grande disponibilité depuis les deux dernières années et demi.

Adoptée à la majorité

**6.5 RÉS 229.11.2017 AUTORISATION DE DÉBOURSÉ – CLUB RICHELIEU MONT-TREMBLANT**

CONSIDÉRANT la levée de fonds au profit des étudiants du Centre Collégial de Mont-Tremblant organisée par le Club Richelieu Mont-Tremblant ;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE la municipalité achète un billet au montant de 115.00 \$ pour la participation au souper organiser par le Club Richelieu Mont-Tremblant.

Adoptée à la majorité

**6.6 RÉS 230.11.2017 NOMINATION DU SUBSTITUT AU MAIRE À LA MRC DES LAURENTIDES**

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer un représentant substitut au maire auprès de la MRC des Laurentides ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil nomme monsieur le conseiller Ronald Robitaille comme substitut au maire à la MRC des Laurentides.

Adoptée à la majorité

**7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**7.1 DÉPÔT BILAN MENSUEL OCTOBRE 2017**

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale dépose le rapport mensuel des interventions des premiers répondants pour le mois d'octobre 2017.

**7.2 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 522-17 CONCERNANT LE BRÛLAGE**

Monsieur le maire Jean-Guy Galipeau procède à la présentation du projet de règlement 522-17 concernant le brûlage. Ce règlement sera adopté par l'ensemble des municipalités membres de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides, ceci afin d'en faciliter l'application.

**7.3 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 522-17 CONCERNANT LE BRÛLAGE**

Monsieur le conseiller Roger Chayer donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera présenté au conseil pour adoption le règlement 522-17 concernant le brûlage.

**7.4 RÉS 231.11.2017 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ET SON SUBSTITUT À LA RÉGIE INCENDIE NORD OUEST LAURENTIDES**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de nommer les représentants de la municipalité d'Amherst à la Régie incendie Nord Ouest Laurentides;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil nomme comme représentant monsieur le maire Jean-Guy Galipeau et nomme, comme substitut au maire, monsieur le conseiller Jean Bourassa.

Adoptée à la majorité

**7.5**                    **RÉS 232.11.2017**                    **ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS  
CONCERNANT LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE  
RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DES  
LAURENTIDES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016**

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Laurentides est entré en vigueur le 5 février 2006 par la résolution numéro 2006.01.3666 après avoir reçu l'attestation de conformité du ministère de la Sécurité publique le 12 décembre 2005;

CONSIDÉRANT que l'autorité régionale doit, conformément à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, remettre un rapport d'activités;

CONSIDÉRANT que l'autorité locale, conformément à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil municipal de la municipalité d'Amherst accepte le contenu du rapport annuel d'activités ayant été adopté par le conseil des maires de la MRC des Laurentides par la résolution 2017.06.7219 et devant être déposé dans le cadre du schéma de couverture de risques;

QUE ce document soit transmis au ministère de la Sécurité publique comme rapport d'activités 2016.

Adoptée à la majorité

**7.6**                    **RÉS 233.11.2017**                    **ADOPTION DU NOUVEL ORGANIGRAMME DU PLAN  
DE MESURE D'URGENCE**

CONSIDÉRANT que, suite aux élections municipales il est nécessaire de mettre à jour l'organigramme du Plan de mesure d'urgence de la municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE le conseil adopte le nouvel organigramme faisant partie intégrante du Plan de mesure d'urgence en vigueur à la municipalité d'Amherst.

Adoptée à la majorité

**8**                    **TRAVAUX PUBLICS**

**8.1**                    **RÉS 234.11.2017**                    **AJUSTEMENT SALARIAL DU CONTREMAITRE AUX  
TRAVAUX PUBLICS PAR INTÉRIM**

CONSIDÉRANT que depuis le 25 juin 2017 monsieur Guylain Charlebois cumule le poste d'inspecteur en urbanisme et environnement et celui de contremaître aux travaux publics par intérim;

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Bernadette Ouellette, directrice générale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil accorde un ajustement salarial à monsieur Guylain Charlebois tel que recommandé par madame Bernadette Ouellette, directrice générale.

Adoptée à la majorité

**8.2** **PROGRAMME TECQ 2014-2018 VOLET II – PROGRAMMATION DES TRAVAUX ACCEPTÉE PAR LE MAMOT**

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale fait état de l'acceptation par le MAMOT de la programmation des travaux dans le cadre du programme TECQ 2014-2018.

**8.3** **RÉS 235.11.2017** **AFFICHEUR DE VITESSE ROUTE 323 – DEMANDE AU MTMDET**

CONSIDÉRANT que la route 323 est sous juridiction du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

CONSIDÉRANT la partie de la route 323 à l'entrée du noyau villageois où sont implantés, entre autres, l'école Le Carrefour, la halte routière, le parc de la source;

CONSIDÉRANT que la limite dans ce secteur est de 50 kilomètres heure;

CONSIDÉRANT qu'il est impossible de réduire la vitesse à 30 km/h comme c'est le cas normalement dans les zones scolaires;

CONSIDÉRANT que les véhicules roulent régulièrement à une vitesse supérieure à 50 km/h;

CONSIDÉRANT que le conseil considère important de mieux sensibiliser les automobilistes au respect des limites de vitesses

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil demande au Ministère des transports de la mobilité durable et de l'électrification des transports d'installer, au début de la zone de cinquante (50) kilomètre/heure, un afficheur électronique de vitesse.

Adoptée à la majorité

**9.** **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

**10.** **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**10.1** **DÉPÔT DU RAPPORT DE M. MARTIN LÉGER**

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait rapport des activités du service de l'urbanisme et de l'environnement pour le mois d'octobre 2017.

**10.2** **NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

*Ce point est retiré de l'ordre du jour.*

**10.3** **PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 524-17 AUTORISANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ**



Monsieur le maire Jean-Guy Galipeau procède à la présentation du projet de règlement 524-17 autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins de la municipalité.

**10.4** **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 524-17 AUTORISANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ**

Monsieur le conseiller Ronald Robitaille donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera présenté au conseil pour adoption le règlement 524-17 autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins de la municipalité.

**10.5** **RÉS 236.11.2017** **NOMINATION DE MONSIEUR BERNARD LAPOINTE SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA PROMA**

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 520-17 établissant les modalités d'adhésion et de participation à la Société pour la protection du bassin versant de la rivière Maskinongé (PROMA);

CONSIDÉRANT que l'article 7 du règlement 520-17 permet au conseil de nommer le maire sortant pour représenter la municipalité d'Amherst au sein de l'organisme pour une période n'excédant pas douze (12) mois;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer la continuité des projets déjà amorcé par la PROMA;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil nomme monsieur Bernard Lapointe, maire sortant, comme représentant de la municipalité d'Amherst sur le conseil d'administration de la PROMA pour une période indéterminée mais ne devant pas dépasser 12 mois, conformément à l'article 7 du règlement 520-17.

Adoptée à la majorité

**11** **LOISIRS ET CULTURE**

**11.1** **RÉS 237.11.2017** **POLITIQUE DE SOUTIEN À LA PERSÉVÉRANCE ET À LA RÉUSSITE SCOLAIRE – AUTORISATION DE DÉBOURSÉ**

*Madame la conseillère Caroline Champoux, monsieur le conseiller Ronald Robitaille ainsi que monsieur le maire Jean-Guy Galipeau se retirent des discussions et ne participent pas au vote compte tenu de leur intérêt dans le dossier.*

CONSIDÉRANT la résolution 225-16 par laquelle le conseil adoptait la Politique de soutien à la persévérance et à la réussite scolaire;

CONSIDÉRANT la liste des diplômés 2017 déposée à la municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale à déboursier les sommes requises à titre de bourses à être remises aux diplômés conformément à l'article 4 de la Politique de soutien à la persévérance et à la réussite scolaire.

Adoptée à la majorité

**12 HISTOIRE ET PATRIMOINE**

**13 AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)**

**14 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15 RÉS 238.11.2017 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE la présente séance soit ajournée au 14 novembre 2017 à 17h à l'hôtel de Ville d'Amherst.

Il est 21h00.

Adoptée à la majorité

\_\_\_\_\_  
Jean-Guy Galipeau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Martin Léger  
Directeur général adjoint et  
secrétaire-trésorier adjoint

Je, Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Jean-Guy Galipeau  
Maire